



TERRES DE NATURE

07

LA LETTRE DES ESPACES NATURELS DU SUD ARDÈCHE

N°5 – JUILLET 2018



*Cinquième lettre
d'information
commune à 8 sites
Natura 2000 et 7
Espaces Naturels
Sensibles*



ardèche
LE DÉPARTEMENT

Tourbière des Narcettes, Montselgues
© CC-Pays des Vals en Cévennes

« La terre peut exister sans nous, nous ne pouvons exister sans elle »

Michel Serres, philosophe

Source de richesses considérables pour les êtres humains (le pétrole, le bois, le sable, les poissons...), la nature a été exploitée jusqu'à présent sans que nous prenions toujours conscience des immenses services qu'elle nous rend.

Mais bien plus qu'immenses, ces services sont indispensables à la survie de l'espèce humaine !

Continuer à surexploiter les ressources naturelles a, et aura un coût social et économique élevé ; c'est pourquoi chacun doit à présent s'engager à les protéger.

Bien-être, paysages, agriculture, loisirs... la qualité de nos espaces naturels en Sud Ardèche est à l'origine de tant de richesses !

Pour les préserver, il faut les connaître. C'est l'objectif ambitieux de ce 5^{ème} numéro de *Terres de Nature*. Au travers de cas concrets, nous souhaitons vous rendre plus familière la notion de services écosystémiques et vous amener à partager une nouvelle vision de la place des êtres humains dans la nature.

La politique Natura 2000, d'inspiration européenne, et la politique Espaces naturels sensibles conduite par le Département de l'Ardèche visent à concilier la protection de la biodiversité et activités humaines. Elles sont portées au niveau des territoires par les collectivités locales. Les animateurs des sites Natura 2000 et des ENS ainsi que les actions présentées sont financées par des crédits de la communauté européenne, de l'Etat, du Département de l'Ardèche et des collectivités animatrices.



Abeille en vol transportant du pollen sur un Ciste cotonneux
© Département de l'Ardèche/L'agence nature

Sommaire

Focus espèce : la Couleuvre vipérine 3

Des nouvelles de vos espaces naturels..... 4

- L'Aigle royal, 1^{er} envol à Montselgues
- Le Barbeau méridional, un poisson à forte valeur patrimoniale
- Sylvolab' : un programme de science participative autour des petites chouettes de montagne
- Qu'arrive-t-il à nos buis ?

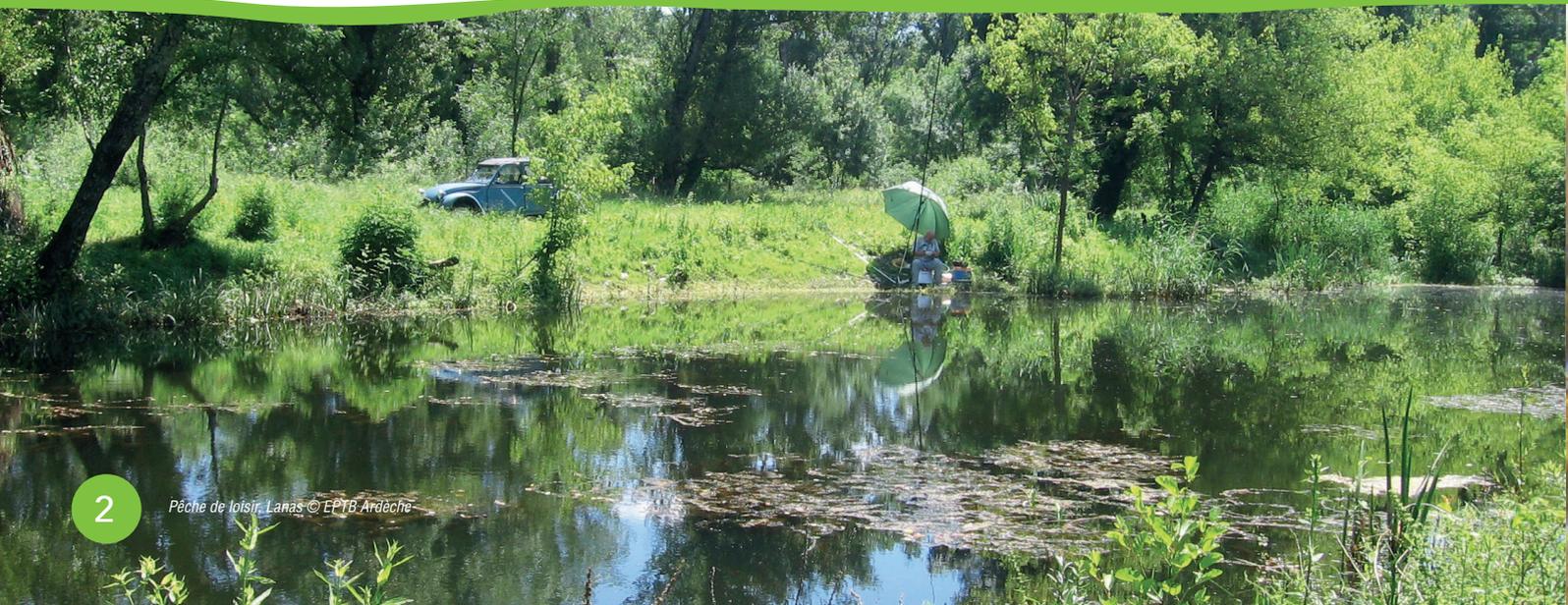
Dossier : les services écosystémiques 6

- Les écosystèmes au service de la société
- La biodiversité, alliée des agriculteurs
- Les indispensables services offerts par nos rivières
- La nature, source de bien-être et d'identité

Agenda 10

Jeux : concours photo et mots croisés 11

Carte et contacts 12



Focus espèces

La Couleuvre vipérine : couleuvre ou vipère ?

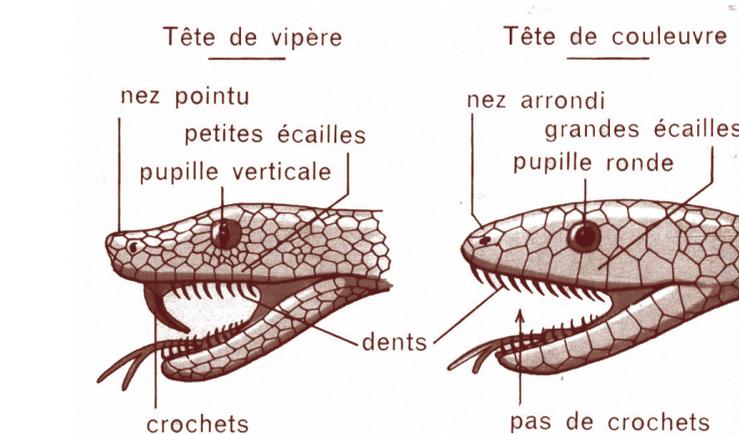
Dans le monde animal certaines espèces souffrent d'une mauvaise réputation, c'est le cas des serpents.

En France métropolitaine, les serpents sont pourtant très peu dangereux. Sur les 12 espèces présentes, 8 sont des couleuvres et 4 sont des vipères. Contrairement aux vipères qui possèdent des crochets à venin rétractables, les couleuvres sont totalement inoffensives pour les êtres humains. Les cas de morsures graves de vipères sont toutefois très rares, celles-ci étant encore plus craintives que les couleuvres. De plus, la vipère contrôle la quantité de venin injecté et il est fréquent que des morsures de défense soient blanches ou sèches, c'est-à-dire sans injection de venin.

Un paisible serpent aquatique

L'Ardèche abrite les 8 espèces de couleuvre. Il y en a une que l'on rencontre fréquemment dans nos rivières : la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), également appelée couleuvre mauresque ou encore aspic d'eau.

La Couleuvre vipérine mesure en moyenne 70 cm et sa tête est de forme triangulaire. Elle affectionne les zones d'eaux calmes



Différencier une vipère d'une couleuvre

des rivières et des mares et elle occupe le plus clair de son temps à se prélasser au soleil. Très à l'aise dans l'eau, elle se nourrit essentiellement de poissons et de grenouilles. Elle hiberne dans le sol de novembre à mars puis cherche un partenaire pour s'accoupler. La femelle pond une vingtaine d'œufs dans un sol humide et chaud. A la naissance, les couleuvreaux ne mesurent que 15 cm et ils se nourrissent de têtards, d'alevins et de gros insectes.

Une Couleuvre vipérine peut vivre une vingtaine d'années, mais victime de sa ressemblance avec la Vipère aspic, ce serpent est très souvent tué. Elle est pourtant totalement inoffensive et ne demande que du soleil et un peu plus de respect.

Toute espèce a sa place et son rôle dans un écosystème en équilibre

Les serpents ne font pas exception puisqu'ils contribuent à réguler les populations de certains rongeurs et ils sont des proies indispensables à de nombreuses espèces. En France, toutes les espèces de reptiles, dont les couleuvres et les vipères, sont protégées par la loi. Il est strictement interdit de les détruire.

Afin de mieux connaître les espèces présentes et leur répartition sur les sites ENS et Natura 2000 du Sud Ardèche, un inventaire des reptiles va être réalisé durant deux années (2018 et 2019). Pour cela, 160 plaques-abris ont été installées sur différents types de milieux.



Couleuvre vipérine avec sa proie
© J.Rochette

Des nouvelles de vos espaces naturels

L'Aigle royal, 1^{er} envol à Montselgues !

Après deux années consécutives d'échec, le jeune couple d'Aigle royal a donné naissance à un aiglon sur une falaise au-dessus de la Borne. Le jeune Aigle royal a pris son envol en juillet 2017 après avoir été bagué et équipé d'une petite balise GPS. Ce dispositif que l'oiseau gardera 2 à 3 ans permettra d'apporter de précieuses informations sur la biologie de l'espèce et notamment sur sa dispersion.



Baguage de jeune Aigle royal
© Département de l'Ardèche / N. Van Ingen

Le Barbeau méridional, un poisson à forte valeur patrimoniale

Espèce originaire du bassin méditerranéen, le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) est un poisson dont la présence se limite strictement au Sud-Est de la France et au Nord-Ouest de l'Espagne.

Bien qu'il affectionne les eaux fraîches et oxygénées, c'est une espèce adaptée au caractère extrême de nos rivières et cours d'eau intermittents ; avec des étés où l'eau se fait rare et disparaît même localement, suivis de violentes crues automnales. Son régime alimentaire est diversifié et principalement constitué de petits organismes que l'on retrouve dans le fond de la rivière : vers, crustacés, mollusques,

larves d'insectes, algues ou bien encore de petits débris de végétaux.

Le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, la Communauté de communes du pays des Vans en Cévennes et la Fédération de pêche d'Ardèche ont réalisé des inventaires durant l'été 2017 sur le secteur des gorges de l'Ardèche, ainsi que sur l'Abeau et la Gagnière. Ces études ont permis de confirmer la présence et le bon état de santé de ce petit poisson sur notre territoire.

Aujourd'hui, l'enjeu est de veiller à préserver la qualité et surtout la quantité de la

ressource en eau nécessaire à la survie du Barbeau méridional ainsi que les points d'eau permanents durant les périodes estivales.

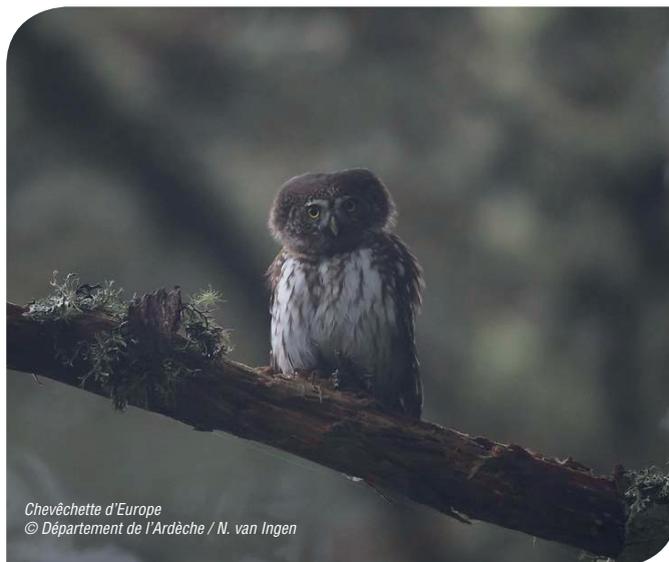


Barbeau méridional
© L. Douard, SGGA

Sylvolab' : un programme de science participative autour des petites chouettes de montagne

En Ardèche, qui connaît la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe ? Peu de gens, même parmi les naturalistes, ont eu la chance de pouvoir les observer. Et pour cause : ces deux petites chouettes, inféodées aux forêts de hêtres et sapins en montagne, sont rares dans notre département et très discrètes. C'est pour mieux connaître leur répartition que le Parc des monts d'Ardèche, engagé dans le programme « Forêts anciennes », a lancé un inventaire avec l'appui de la LPO Ardèche (Ligue pour la protection des oiseaux). La particularité de cette étude est qu'elle est en partie ouverte au grand public.

Des habitants ont choisi de devenir observateurs bénévoles en participant à une conférence, à des soirées d'écoute et à des sorties de repérage d'arbres à cavités. Ils apprennent comment repérer ces petits rapaces pour devenir autonomes dans leurs prospections et étendre le réseau d'observateurs des chouettes aux yeux d'or !



*Chevêchette d'Europe
© Département de l'Ardèche / N. van Ingen*

Qu'arrive-t-il à nos buis ?

Comme vous l'avez sûrement observé, les buis du sud Ardèche ont subi une très forte défoliation (disparition des feuilles) courant 2017. La chenille du papillon appelée Pyrale du buis est la responsable. Originnaire d'Asie, l'espèce a été involontairement introduite par l'importation des plantes ornementales en 2008 et signalée pour la première fois en Ardèche en 2013.

Les dégâts provoqués par cette espèce invasive sont considérables et particulièrement visibles dans le bois de Païolive et sur le plateau des Gras bordant la vallée de l'Ardèche.

L'impact de la Pyrale du buis sur les écosystèmes et la biodiversité à long terme n'est pas encore bien connu. On observe déjà

un risque accru d'incendie, un assèchement des sols, et une perte de refuge pour les passereaux. La défoliation ne condamne pas forcément le buis, mais si l'écorce a également été consommée, la probabilité de survie de l'arbuste est faible. Favoriser les prédateurs potentiels tels que les mésanges bleues ou le moineau domestique pourrait limiter les dégâts occasionnés par la Pyrale du buis.



Les services écosystémiques

Les écosystèmes au service de la société

En Ardèche, la richesse des milieux naturels bien préservés et la beauté des paysages naturels constituent une des principales attractions pour les visiteurs et une source de bien-être pour les habitants. Si l'on devait donner une valeur monétaire à cette richesse, on penserait évidemment à évaluer les retombées économiques du tourisme en Ardèche. Mais les bénéfices de la qualité de l'environnement ne se limitent pas à ce secteur de l'économie. Les milieux naturels apportent à notre société beaucoup d'autres avantages, souvent moins visibles, mais tout autant essentiels pour la vie sur notre territoire.

L'objectif de ce dossier est de présenter quelques exemples concrets de ces bénéfices, désignés par le terme « service écosystémiques » et fournis par des milieux naturels préservés et fonctionnels, notamment grâce aux politiques Natura 2000 et ENS.

Écosystème

Le terme « écosystème » désigne à la fois un milieu (roche, eau, climat) et les êtres vivants qui y prospèrent (animaux, végétaux). Un écosystème peut être un arbre mort, une rivière, une forêt ou la Terre. **Quand une espèce disparaît, les autres espèces risquent de disparaître à leur tour puisqu'elles interagissent fortement entre elles.**

Biodiversité

C'est un concept qui définit la variété de vie sur la terre. Elle est le fruit d'une très longue évolution depuis l'apparition de la vie sur la terre, il y a 3,5 milliards d'années. Elle se décline selon trois niveaux :

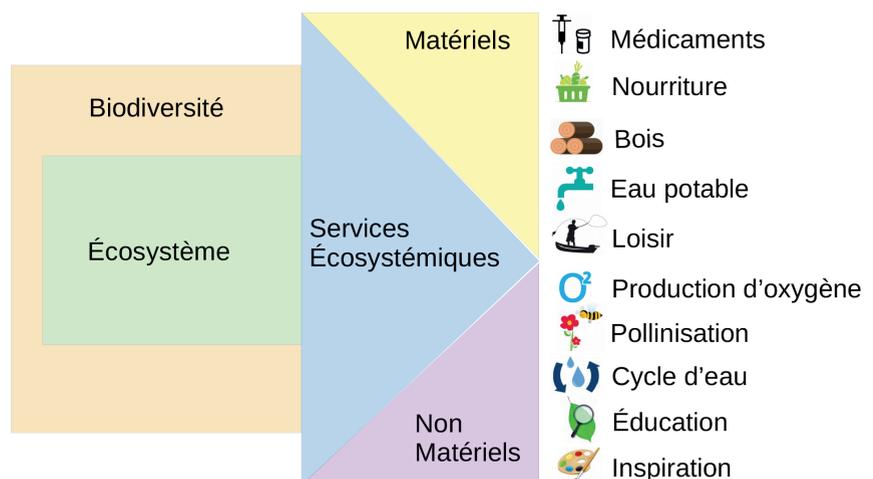
Diversité des milieux de vie : des écosystèmes ;

Diversité des espèces : variété des espèces (bactéries, plantes, champignons, animaux) et des relations entre les espèces ;

Diversité génétique : variété de gènes et de combinaison de gènes au sein d'une population.

Des services qui permettent la vie humaine

L'être humain ne peut pas toujours remplacer ces services écosystémiques et leur maintien passe par la gestion durable de la biodiversité. Ils peuvent être classés en fonction de leur caractère matériel ou non. Les services matériels sont directement utilisés par les hommes et souvent commercialisés. Les services non matériels sont souvent plus difficiles à percevoir. Leur rôle est pourtant essentiel pour l'existence et le maintien de la vie humaine, des animaux et des plantes en permettant la production d'oxygène, en assurant la régulation du climat, le cycle de l'eau et du carbone, ainsi que la production et le maintien des sols nécessaires à l'agriculture. La pollinisation, un autre service assuré par la nature, est indispensable à la production des espèces végétales et donc à la plupart des principes actifs qui servent de base aux médicaments. La nature procure également des bénéfices esthétiques, pédagogiques, spirituels et récréatifs aux sociétés humaines.



Les services écosystémiques

La biodiversité, alliée des agriculteurs

L'agriculture ne pourrait se passer de la biodiversité, des micro-organismes du sol qui décomposent la matière organique et nourrissent les plantes, des insectes pollinisateurs qui assurent la fécondation des fleurs indispensable à la production des fruits, ou de certains prédateurs qui régulent les populations de ravageurs des cultures. La biodiversité fournit donc aux agriculteurs un grand nombre de services gratuits.

Les mésanges, par exemple, sont d'excellentes auxiliaires dans les vergers de pommes. Une nichée d'oiseaux consomme près de 18 000 insectes. Plus de la moitié de ces insectes sont des chenilles, notamment celles qui donneront naissance à un papillon ravageur de la pomme : le carpocapse. Les mésanges permettraient ainsi de limiter de 15% les dégâts occasionnés par ce papillon. Même constat avec les chauves-souris, grandes consommatrices d'insectes. Aux Etats-Unis, le service procuré par les chauves-souris a été évalué à 22,9 milliards de dollars par an, l'équivalent de ce qu'elles permettent d'économiser en pesticides.

Les chauves-souris, un auxiliaire de culture efficace



Le Parc des monts d'Ardèche a conduit une étude avec la Chambre d'agriculture pour évaluer le rôle des chauves-souris dans la limitation du principal ravageur du châtaignier (carpocapse de la châtaigne). Ce petit papillon nocturne est responsable des « vers » du fruit. Les résultats mettent en évidence un lien entre la présence du ravageur et l'activité de chasse de certaines espèces de chauves-souris, en particulier les pipistrelles. Lorsque le ravageur est présent, les chauves-souris sont attirées en nombre pour les consommer, ce qui limite ses dégâts sur les châtaignes. Le même constat est fait dans les vignes. Alors pour favoriser la présence des chauves-souris, certains vignerons ardéchois engagés dans la démarche « Ardèche par nature » ont donc opté pour l'installation de gîtes artificiels dans leurs parcelles.

Les vautours au service de l'élevage

Les éleveurs bénéficient également de services écosystémiques. Une dizaine de placettes d'équarrissage naturel ont été installées en Ardèche : elles permettent aux éleveurs de déposer les cadavres issus de leurs élevages dans des lieux clos pour qu'ils soient éliminés par les vautours, des rapaces charognards. C'est un service naturel qui évite de faire appel au camion d'équarrissage venant de l'Allier. A Montselgues, la placette communale regroupant 9 éleveurs a reçu 2 061 kg d'animaux en 2014, permettant l'économie de 4 238 km de transport correspondant à l'émission de 2 658 kg de CO₂.



Les services écosystémiques

Les indispensables services offerts par nos rivières

Les services les plus évidents que nous rendent les rivières sont par exemple la ressource en eau pour l'irrigation, l'eau potable ou l'hydroélectricité ; sans oublier l'eau comme support pour les loisirs tels que la baignade, la navigation ou la pêche. D'autres services moins visibles et non matériels sont par exemple la régulation des inondations, la fertilisation des plaines alluviales et l'autoépuration des eaux.

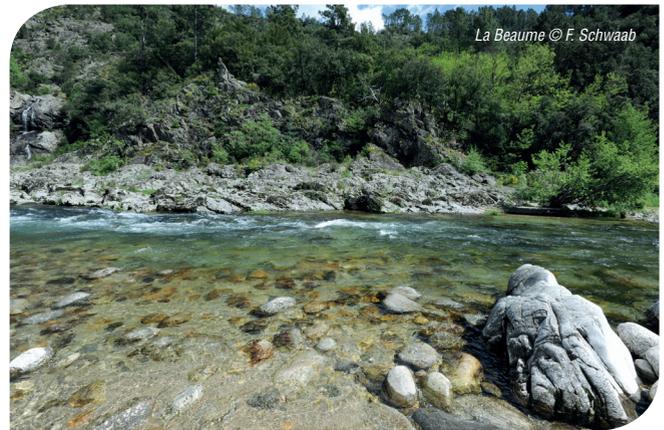
En effet, l'écosystème de la rivière possède une capacité à épurer ses eaux grâce à des processus biologiques, chimiques et physiques. Ce sont les petits organismes de la rivière, principalement des bactéries, des algues (diatomées) et des larves d'insectes qui effectuent l'essentiel de l'épuration des eaux. Les bancs de galets, le sable et la végétation des berges contribuent aussi à la filtration de l'eau. La qualité de l'eau dépend donc fortement de la qualité globale des écosystèmes de la rivière ainsi que du type et de l'intensité des activités humaines pratiquées sur son bassin versant.

La Beauce, une rivière à forte capacité d'autoépuration

En Ardèche méridionale, la qualité écologique de la très grande majorité des rivières est évaluée comme bonne ou très bonne. Cependant, durant la saison estivale la population augmente fortement et peut localement être multipliée par plus de dix. De très grandes quantités d'eaux usées domestiques doivent alors être assainies par les stations d'épuration et les systèmes d'assainissement individuel avant de retourner dans le milieu naturel, au moment même où les niveaux d'eau dans les rivières sont les plus bas.

Sur la Beauce, par exemple, les études de vulnérabilité à la pollution et les analyses régulières de la qualité sanitaire des eaux de baignade ont permis de mettre en évidence une excellente capacité d'autoépuration, malgré des rejets et lessivages des sols parfois importants suite à des orages. Le linéaire impacté et la durée des altérations constatées sur la Beauce sont cependant très limités, essentiellement grâce à la bonne qualité écologique et

à la biodiversité de cette rivière, mais également aux UV du soleil (photo-dégradation) et aux résurgences (dilution).



Un service écosystémique qui a ses limites

Cependant, la capacité d'autoépuration d'un écosystème est limitée, et cela même dans le cas d'une rivière en très bon état écologique. En effet, le pouvoir épurateur d'une rivière dépend du type et de la quantité de polluants.

Les polluants chimiques, de types hydrocarbures, métaux lourds ou pesticides, ne peuvent presque pas être éliminés naturellement par les rivières, ce qui peut avoir de graves conséquences sur les espèces mais aussi sur notre santé. Dans le cas des rejets d'eaux usées domestiques, qui sont principalement de nature organique,

ils doivent être suffisamment assainis avant d'être rejetés dans le milieu pour que la rivière soit en mesure de terminer le travail d'épuration. Si les collectivités publiques et les syndicats de rivière se mobilisent pour améliorer les assainissements collectifs (stations d'épuration) et préserver le bon fonctionnement des rivières, chacun peut et doit aussi agir à son niveau pour préserver la qualité de nos rivières. Les assainissements individuels (fosses septiques), s'ils fonctionnent mal, sont mal entretenus ou mal dimensionnés, peuvent aussi avoir un effet notable sur la qualité des rivières.

Les services écosystémiques

La nature, source de bien-être et d'identité

Les services écosystémiques ne se limitent pas aux seuls apports directs quantifiables économiquement (agriculture, qualité de l'eau, médicaments,...). Par la qualité de leurs paysages, du cadre de vie, du patrimoine naturel, les espaces naturels peuvent aussi apporter aux humains un bien-être et des effets positifs sur la psychologie et la santé en général. Ils sont un ensemble que l'on désigne par le concept d'aménité environnementale, c'est-à-dire tout ce qui est appréciable ou agréable dans un lieu ou site donné.

En Sud Ardèche, nous avons la chance d'avoir des espaces naturels et un cadre de vie qui apportent une aménité environnementale de grande valeur et d'indéniables bienfaits à notre santé. Des études ont montré que la randonnée dans la nature permet de diminuer l'anxiété et le stress mental. Pour les enfants, des études ont montré que les activités en pleine nature avaient tendance à réduire les troubles de déficit de l'attention ou de l'hyperactivité. De manière générale, les déplacements dans des espaces naturels diminuent la fatigue mentale. Enfin, comme tout sport, la randonnée diminue les risques cardio-vasculaires en particulier dans les lieux non pollués.

Par ailleurs, les espaces naturels revêtent une forte dimension culturelle. L'être humain a toujours modifié son environnement afin d'utiliser au mieux les ressources naturelles disponibles d'un territoire. Ce faisant, le territoire devient terroir et constitue aujourd'hui un patrimoine riche tant sur le plan culturel que naturel. Les paysages d'Ardèche méridionale avec les terrasses traditionnelles, les béalières (canaux d'irrigation), mais aussi les garrigues et les châtaigneraies sont directement issues des pratiques agricoles de ses habitants. Tous ces aménagements de la nature, plus ou moins anciens, ont aussi construit la biodiversité locale, le cadre de vie que nous apprécions et l'identité de nos territoires.

On comprend donc qu'un développement de l'être humain en harmonie avec son environnement soit source de bien-être et à l'origine d'un patrimoine commun naturel et culturel remarquable. Préserver les espaces naturels et leur biodiversité, c'est aussi préserver les multiples services dont nous bénéficions gratuitement.



Agenda

Rendez-vous :

Mardi 28 août : Journée Internationale de sensibilisation sur les vautours, Belvédère de Serre de Tourre 10h-14h.
(04 75 98 77 31 – www.gorges.delardeche.fr)

Samedi 8 septembre : Balade à la découverte des forêts et des enjeux de préservation des vieilles forêts à 14h à Malarce sur la Thines, suivie d'une soirée forêt à 18h : Projection et discussions autour de ces écosystèmes indispensables à l'Homme (04 26 78 49 24)

Vendredi 28 septembre : Chantier participatif d'arrachage de pins sur la tourbière des Narcettes à Montselgues.
(04 75 36 30 59 – www.cen-rhonealpes.fr)

Samedi 29 septembre : Fête de la tourbière à Montselgues. 14h visite guidée de la tourbière, film, exposition, stand et ateliers nature. 22h concert sous chapiteau.

Vendredi 26 octobre : Caverne du Pont d'Arc. Conférence sur la conciliation des usages dans les forêts des Gorges de l'Ardèche.
(04 75 98 77 31 - www.gorges.delardeche.fr)



Arbre de Judée dans les Gorges de l'Ardèche
© Département de l'Ardèche/S. Bugnon

Tout l'été :

Animations et ateliers nature : Observations de la faune et de la flore, ateliers empreinte, recherche de traces dans la nature et jeux avec les animateurs du Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche. Tous les mardis de 15h à 18h30 à Saint-Remèze. (04 75 98 77 31 – www.gorges.delardeche.fr)

Animations nature gratuites : Découverte de la rivière avec les gardes nature de l'Etablissement Public Territorial du bassin versant de l'Ardèche de 18h30 à 20h30, pour petits et grands. Tous les mardis du 10 juillet au 21 août à Balazuc ; tous les mercredis du 11 juillet au 22 août à Labeaume ; tous les jeudis du 19 juillet au 16 août au Pont du Gua, Sanilhac.
(06 76 94 92 31 - www.ardeche-eau.fr)

Animations nature à Païolive : Stand découverte de la faune organisé par la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes ; tous les jeudis entre 10h et 16h au parking des clairières dans le bois de Païolive du 26 juillet au 24 août. (04 26 78 49 24)

Atelier faune et flore : Stand découverte de la faune et de la flore du plateau de Montselgues et de la vallée de la Thines, organisé par la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes ; chaque mardi de 10h à 16h au parking de Thines du 17 juillet au 21 août (04 26 78 49 24)



Jeux : concours photo et mots croisés

La nature, source de bien-être !

A l'occasion de la 5^{ème} édition de la lettre *Terres de Nature* commune aux sites Natura 2000 et espaces naturels sensibles du sud Ardèche, nous organisons un concours photos sur le thème : la nature, source de bien-être !

Vous avez donc la parole en images...

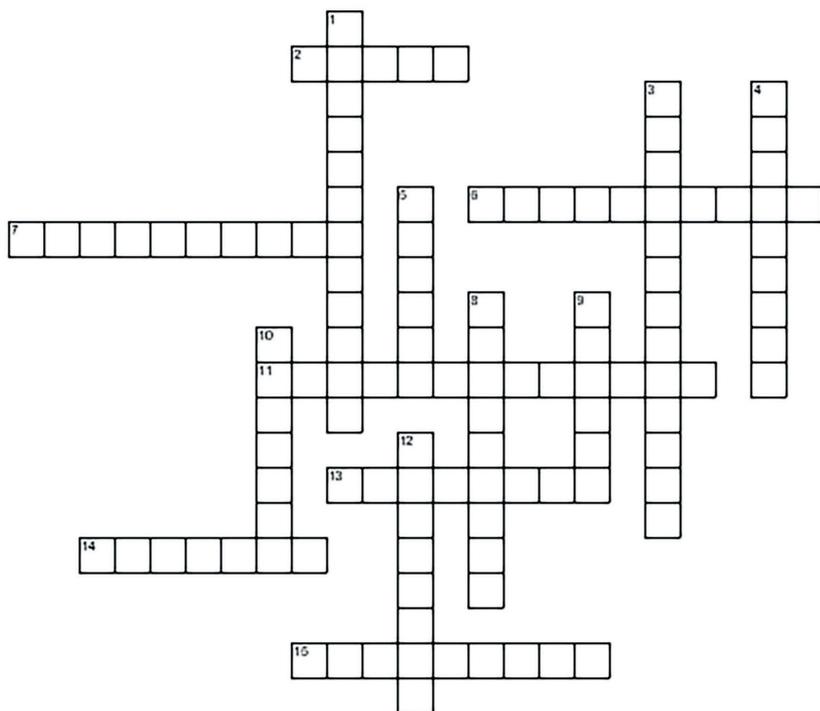
Le gagnant recevra le livre « Découvrir la flore des Gorges de l'Ardèche et de leurs plateaux » ; et les meilleures photos seront publiées dans *Terres de Nature* n°6 (2019). Envoyez vos photos avant le 31 octobre 2018.

Règlement et inscription : Laura Douard, Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche (coordonnées p12)



Claudine, éleveuse à Sabuscle, et son âne
© Département de l'Ardèche

Mots croisés



Les réponses sont toutes dans ce magazine.

Horizontal :

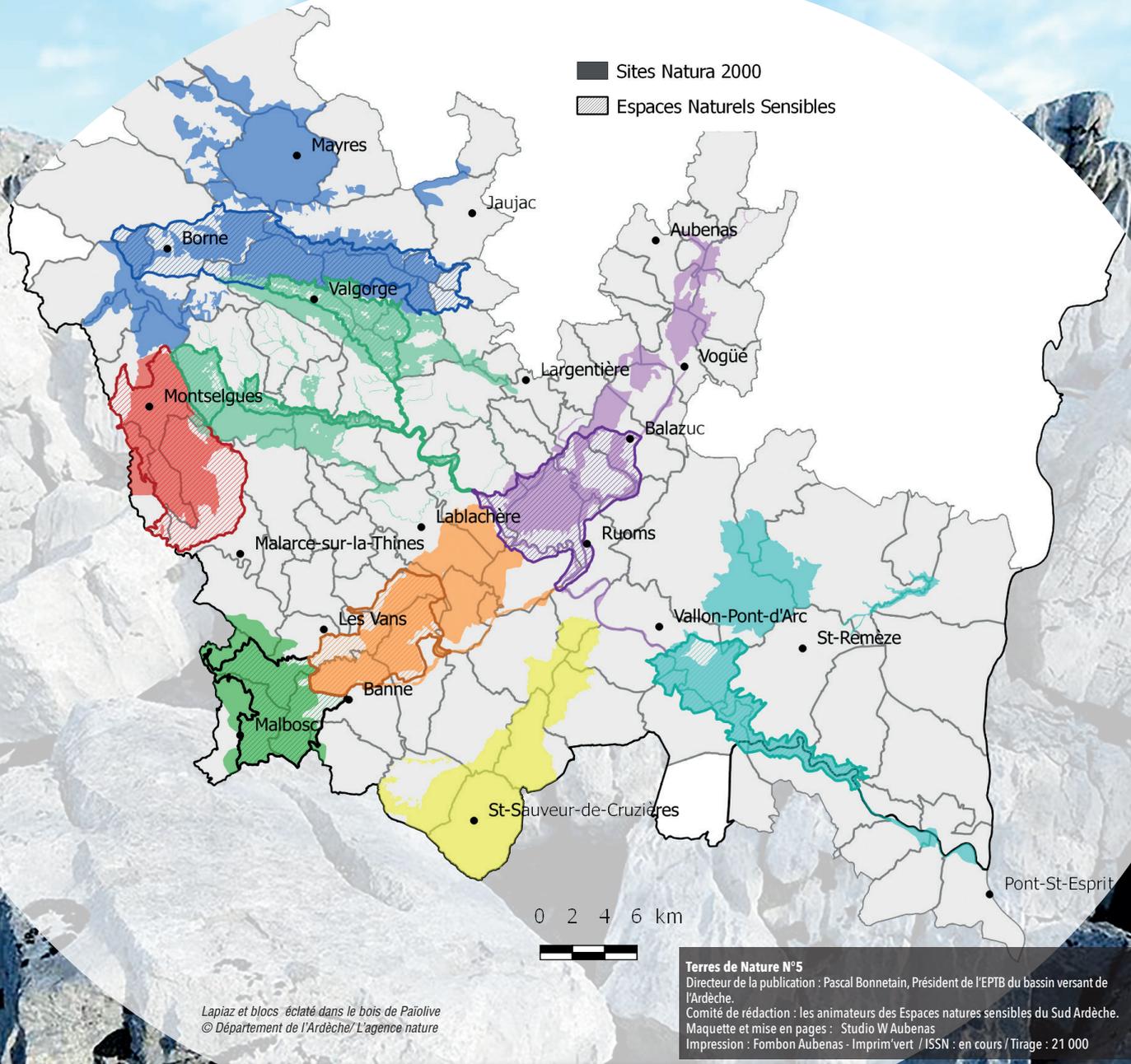
- 2- roi des airs
- 6- les français aiment ses cuisses
- 7- culturel ou naturel
- 11- capacité à épurer soi-même ses eaux
- 13- avant d'être papillon
- 14- on aime s'y baigner
- 15- plante exotique allergène

Vertical :

- 1- variété du vivant
- 3- alliée nocturne des agriculteurs
- 4- non venimeuse
- 5- invasive du buis
- 8- type de zone humide
- 9- indispensable à l'être humain
- 10- oiseau nécrophage
- 12- canal d'irrigation traditionnel



Les président.e.s des comités de pilotage des 8 sites Natura 2000 et des 7 Espaces naturels sensibles du Sud Ardèche s'engagent aux côtés des animateur.rice.s et de leurs structures pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.



Lapias et blocs éclatés dans le bois de Païolive
© Département de l'Ardèche/ L'agence nature

Terres de Nature N°5
 Directeur de la publication : Pascal Bonnetain, Président de l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche.
 Comité de rédaction : les animateurs des Espaces naturels sensibles du Sud Ardèche.
 Maquette et mise en pages : Studio W Aubenas
 Impression : Fombon Aubenas - Imprim'vert / ISSN : en cours / Tirage : 21 000

Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Service environnement – Pôle Nature
 2 place des Mobiles BP 613 - 07006 privas cedex

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
 Hôtel du Département 07 007 Privas
Espaces naturels sensibles du Sud Ardèche
 Dominique Guillemet / Carine Hopp
 dguillemet@ardeche.fr / choppe@ardeche.fr

SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE
Site Gorges de l'Ardèche
 Présidente : Christine Malfoy
 Animatrice : Laura Douard
 l.douard@gorgesdelardeche.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES
Site Païolive et gorges Chassezac
Site Marais des Agusas et montagne de Serre
 Président.e.s : Edmond Gayral et Bérangère Bastide

Président : Gérard Delrot
 Animateur : Tanguy Coste
 t.coste@cdc-vanscevennes.fr

Site Bois d'Abeau et Gagnière
 Président.e.s : Jean-Marie Laganier et Bérangère Bastide

Site Montselgues et Thines
 Présidents : Joël Fournier et Raoul l'Herminier
 Animatrice : Anaïs Laurieux
 a.laurieux@cdc-vanscevennes.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE
Site Massif du Tanargue
 Présidents : Alain Gibert et Jérôme Dalverny
 Animateur : Nicolas Dupieux
 n.dupieux@parc-monts-ardeche.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN VERSANT DE L'ARDÈCHE
Site Beaume et Drobie
Site Moyenne vallée de l'Ardèche
 Président.e.s : Alain Gibert et Christine Malfoy
 Animatrice : Célia Rodriguez
 biodiversite@ardeche-eau.fr

